

Type de réunion

Réunion de collège public

Discussion sur le constat

Les chiffres énoncés dans le constat soulèvent une suspicion : Par exemple, le taux d'encadrement (un ratio de 11 élève par enseignant) correspond à quelle réalité ? Est-ce le taux d'enseignants par élèves ou le nombre d'équivalent poste ?

Question N°3 / Vers quel type d'égalité l'école doit-elle tendre ?

Si l'école s'est effectivement ouverte au plus grand nombre, elle est en passe d'échouer dans sa mission républicaine visant à garantir **l'égalité des chances**. Car massification et prolongation scolaire ne favorisent pas automatiquement promotion ou ascension sociale. La multiplication des Baccalauréats (technologiques et professionnels) est parfois perçue comme un nivellement par le bas de l'enseignement secondaire. Si l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences est unanimement reconnus, les fondamentaux (lecture, arithmétiques...) ne sont pas toujours acquis.

Avec la crise de l'emploi et les transformations du milieu familial, la société demande aujourd'hui à l'école de gérer toutes les détresses des élèves et de combler toutes les lacunes familiales. Le milieu scolaire se trouve de plus en plus confronté à des situations individuelles complexes intégrées dans un projet collectif d'organisation. L'écart grandissant entre ces deux réalités risque de déboucher sur une impasse. L'école à elle seule ne peut combler cet écart.

Or le principe qui consiste à placer l'élève au centre du système éducatif est réaffirmé. Chaque élève doit trouver à l'école les ressources pour aller le plus loin possible selon ses capacités. Il doit également s'y forger les valeurs citoyennes de sa future vie d'adulte.

Dans cette perspective choix de **l'hétérogénéité des classes** est majoritairement soutenu particulièrement comme vecteur de mixité sociale, gage de la cohésion de notre société. Mais si la pédagogie peut s'accommoder de ce principe à l'œuvre dans la composition des classes, par contre la gestion des comportements individuels multiples s'avère aujourd'hui de plus en plus complexe. Faute d'une formation adéquate, les enseignants ne savent souvent pas quelles réponses apporter ou quelle attitude adopter face aux différents problèmes sociaux, éducatifs ou médico-sociaux rencontrés. Dans un tel contexte d'évolution, le risque est grand de voir certains enseignants survaloriser les savoirs aux dépens de la pédagogie, balayant ainsi de fait le principe d'un enseignement pour tous.

Question N°15 / Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

Le thème de **la coéducation** constitue un des temps forts des débats. Confrontée à une gestion de plus en plus complexe des situations individuelles et par extension des phénomènes collectifs, l'école doit, plus que jamais, associer, impliquer les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants et la vie de l'établissement scolaire. Ce chantier, pour important qu'il soit, représente la seule voix possible pour l'école, pour sortir de son isolement.

D'autre part, l'école ne possède pas tous les acteurs nécessaires à la remédiation des problèmes des élèves. Il faudrait donc diversifier les professions à l'école, lieu de détection privilégiée car lieu de passage obligé pour tous les enfants. C'est à partir de là que doivent s'organiser tous les partages des responsabilités entre les partenaires internes et externes. L'école devrait également proposer un lieu

d'écoute, véritable alternative à la violence. Une classe d'accueil pourrait être créée dans chaque établissement, co-animée par un assistant d'éducation et des professeurs. Elle accueillerait les élèves exclus de cours pour une durée déterminée, permettrait une remédiation pour favoriser la réintégration dans la classe et autoriserait le suivi des cours assurés par les professeurs détachés.

Le souhait de rendre l'élève véritable auteur de son parcours scolaire est largement partagé. La notion de projet comme outil de mobilisation doit être développée auprès de chaque élève car le constat est fait que certains s'ennuient à l'école. Sans projet, ils n'arrivent pas à trouver un sens à ce qu'on leur demande d'apprendre.

Mais pour faire sens réellement, un parcours réussi, ou un projet abouti doit déboucher sur un avenir professionnel. L'école doit ainsi redevenir la clef d'entrée dans la vie active. Dans son champ de compétence, l'école doit s'attacher à diversifier les orientations référencées au projet individuel des élèves, véritable interface avec le monde du travail et de l'entreprise.

Enfin le principe de **sectorisation des établissements** scolaires apporte une garantie de mixité sociale. Toutefois, ce principe doit être modulé sur certains territoires afin d'éviter le piège de la **ghettoïsation** des quartiers sensibles.

Question N°17 / Comment améliorer la qualité de vie des élèves?

Deux facteurs structurels conditionnent en particuliers la qualité de la vie scolaire : L'un porte sur la dimension des établissements et l'autre sur le découpage et l'aménagement du temps scolaire.

L'importance des effectifs est généralement considérée comme génératrice de tension et nuit à l'investissement des élèves. Une école à taille humaine, avec des espaces permettant tout autant le défoulement que la concentration, l'expression que le retour au calme est plébiscité par l'ensemble de la communauté éducative.

De la même façon, il est essentiel de repenser les différents temps à l'école dans une cohérence d'ensemble permettant de maintenir motivation et engagement des élèves tout en respectant les rythmes de fatigue des adolescents.

Ajoutons enfin que l'école inscrit son fonctionnement dans un ensemble socio-économique plus vaste sur un territoire donné. Cet ensemble doit s'organiser collectivement pour favoriser les meilleures conditions possibles de scolarité des élèves.

Les trois priorités pour l'école

- 1) Rendre efficient pour chacun le principe d'hétérogénéité des classes comme garant de l'égalité des chances pour tous.
- 2) Associer enseignants, parents et partenaires à la vie de l'école dans une dynamique partagée de coéducation.
- 3) Développer des programmes d'équipement mobiliers, immobiliers et en personnels permettant une école « à taille humaine ».